

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

SEANCE DU TRENTE-ET-UN OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 18

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 21

Convoqués le :
25/10/2023

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Adjoints au Maire. Monsieur Léo KANNY, Madame Monique SCHALLER, Monsieur Michel LEICK, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Michelle WIBRATTE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés : Monsieur Jean-Yves BEGUE

Etaient absents : Monsieur Francis GUEHERY, Madame Jeannine BILLOTTE, Madame Valérie BOHR, Monsieur Farès CHABI, Monsieur Clément CONROUX, Madame Rachel NICOLAS, Madame Vanessa CARRARA

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Romuald DUDA, Adjoint au Maire, ayant donné pouvoir à Madame Maryse GLEMET.

Madame Nadège DRISSI, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Michelle WIBRATTE.

Madame Virginie GELLENONCOURT, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann MAUCOURT.

Secrétaire de séance : Madame Annick CAULIER

=====

**POINT 2023-67- Attribution d'une aide financière
pour un jeune sportif moulinois**

Rapporteur : Jean BAUCHEZ

Monsieur Florentin ABEL, jeune moulinois, membre du Kayak-club de Metz et champion de France à deux reprises, a sollicité la commune afin de bénéficier d'une aide financière. Il s'agit d'une participation pour les championnats du monde de Kayak freestyle qui ont eu lieu aux Etats-Unis en octobre.

VU la demande émanant de Monsieur Florentin ABEL concernant une demande d'aide financière

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

VERSE une aide financière à Monsieur Florentin ABEL d'un montant de 500,00 euros

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20231031-2023-67-DCMa-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/11/2023

Affichage : 03/11/2023

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 31/10/2023

Le secrétaire de séance,
Annick CAULIER

Le Maire,
Jean BAUCHEZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.